

Tarifs, application du quotient familial et du taux d'effort
(DCM du 30/05/2016, du 8/07/2016, du 6/07/2017 et 1/06/2018)

Dans le cadre de la convention de financement signée avec la CAF, une politique tarifaire modulée selon les revenus des familles est mise en place.

Le prix des prestations est calculé en fonction du Quotient Familial sur une échelle comprise entre le Quotient familial minimum fixé à 500 et le Quotient familial Maximum fixé à 1 000 et entre un prix plancher et un prix plafond. En dessous du Quotient familial minimum le tarif minimum est appliqué et au-dessus du Quotient familial Maximum, c'est le tarif maximum.

Entre ces deux quotients, la tarification selon un taux d'effort s'applique. Elle est fondée sur les ressources des familles en établissant la facturation sur le principe de la linéarité supprimant ainsi les effets de seuil.

Calcul du Quotient Familial :

- présentation de la feuille d'imposition
- prise en compte des revenus annuels sans aucune déduction (revenu brut global de votre avis d'imposition ou de non imposition)
- division par le nombre de parts (figurant sur ce même avis)
- division par 12 pour obtenir le quotient familial mensuel

	Maizières-lès-Metz	Extérieurs
Petit déjeuner	1.50 € à 2.00 €	2.00 € à 2.50 €
Matin : activités + goûter	4.00 € à 6.00 €	6.00 € à 8.00 €
Après-midi : activités + goûter	4.00 € à 6.00 €	6.00 € à 8.00 €



Extrait du projet éducatif et pédagogique :

- "Prendre en compte les besoins et les attentes des enfants en tenant compte de leur évolution biologique et psychologique."
- "Acquérir des connaissances nouvelles, faire de nouvelles expériences et ainsi avoir des compétences de plus en plus nombreuses."
- "Aider les enfants à devenir des personnes responsables et libres dans leurs choix, dans leurs loisirs et plus tard dans leur vie d'adulte."
- "Prendre en compte les différences humaines et sociales."
- "Favoriser le dialogue avec les enfants au travers d'activités ou de discussions afin d'aborder des sujets d'actualité."

Ville de Maizières-lès-Metz
S.P.E. Service Périscolaire et Extrascolaire
7 rue Henri de Bonnégarde
57282 MAIZIERES-LES-METZ CEDEX

Tél : 03 87 80 11 76
periscolaire@maizieres-les-metz.fr
www.ville-maizieres-les-metz.fr

Horaires d'accueil du public :

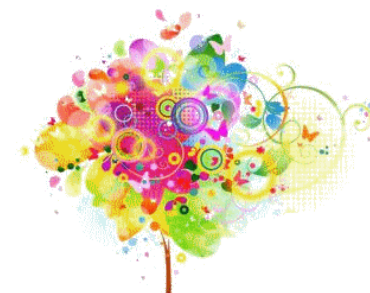
- Du lundi au vendredi de 8h à 12h
- Lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30

La caisse d'allocations familiaales soutient la ville de Maizières-lès-Metz par le biais du contrat "enfance et jeunesse".



Thèmes des activités périscolaires et programme des Mercredis - Loisirs

Du 2 mai au 7 juillet 2023



Inscriptions et/ou modifications:

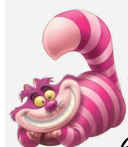
- × par Internet au plus tard le jeudi minuit pour la semaine suivante
- × par écrit au secrétariat au plus tard le jeudi avant 17h pour la semaine suivante

Thèmes des semaines et activités des mercredis

Programme prévisionnel susceptible d'être modifié

Au programme des mercredis :
des ateliers cuisine, des activités manuelles,
de découverte, sportives, motrices, des jeux,
et les malles aux histoires à la médiathèque.

Du 2 au 12 mai
"Alice au Pays des Merveilles"



A la poursuite du Lapin Blanc !
Activités manuelles, cuisine, jeux, ...

Grand jeu d'Alice au Pays des Merveilles



Du 15 au 26 mai
"Les mondes disparus"

Un goût d'aventure à la découverte de l'Atlantide,
des Aztèques ou des Moai de l'île de Pâques



Activités manuelles, cuisine, jeux, ...



Du 30 mai au 09 juin
"Tous ensemble pour une
planète plus belle"



Sensibilisation au tri des déchets
et jeux de découverte

ATTENTION
Départ à 13h30
Retour à 18h15

Mercredi 31 mai
Fête des enfants
à Thionville

Prévoir une
tenue sportive



Du 12 au 23 juin
"Le monde aquatique"



Poissons, crustacés, mammifères marins, ...

Tout un monde à découvrir !



Du 26 juin au 7 juillet
"Retour vers le futur"



Comment vivait-on en 1998?
Le "périscop" a 25 ans, ça se fête !



Information :

Inscriptions pour les vacances
d'été du 30 mai au 16 juin 2023.

1^{ère} période d'inscriptions (du 30/05 au 09/06) réservée aux
Maiziérois dans la limite des places disponibles, aux enfants
fréquentant l'accueil périscolaire et aux personnes
travaillant sur la ville de Maizières-lès-Metz.

2^{ème} période d'inscription (du 12 au 16/06) ouverte à tous
dans la limite des places disponibles.